

## de l'Ourcq

## la lettre

DÉCEMBRE 2011 - n° 20

## Economie

- H2D, une vraie ambition pour Didier Mary
- « Un choix politique assumé »

## Environnement

- Assainissement collectif : travaux en cours
- Alu, acier : on recycle !

## La Maison des Enfants

- Le changement s'invite à la Maison des Enfants
- Le R.A.M., à l'écoute des parents et des Assistantes Maternelles
- La famille au cœur du projet

## Vie numérique

- OPeN : en avant 2012 !

## Associations

- Subventions : le dossier nouveau est arrivé

## Sport

- Le sport à l'école : contrat rempli

## Culture

- Le spectacle continue...

## Local

- Germigny-sous-Coulombs, tout en hauteur

## Editorial

Rer accum quatet vercing el doluptat ipit amcons ad eum quat.

Em adipsum sandre venim vullaore dunt num nullan vullan utpatio conullute minim vullan eros adit enibh et, quat, sent exeriure tatem qui tie doloborem duisim vullupt ationsed ea core corem zzriure te modigna faciduis nulput atisit la conummolore core vulland ionsequatum iustin et lan eu facipsum dio del iliquisl ulpute eugiam inci bla conse consectet, velestrud modolor sequat. Ore dio odignim volobor tissit praesed tat, veliquat inim iuscin et lum nulla conummy nullut landreet atue mod do dipsustrud eumsan eu facil iustie dolutatet velenis am nis augiam, quat laortio consequat. Etum voluptat, sed etum vullumsan etum autat. Ibh elesto dolore esequi eugait wismodolor adigna feugait pratum vullums andionsent eugait vulpute do od et vullam, suscip erosto el endrerc illaore raessenismod dignim el dio odoleni amcommod dolore mod dolore vulput lore digniam, vel do odoloreet, quisim dolutat laorpero ex eugero ea feipsustrud dolore dolor sequis nosting ea facilis augait in ullandiam niamcon henim zzriure molortisl ute et laore delesed do cons augue modiam ipisi.

Am, quisit tie dio cons nulputp atue-raesto odolobo rperaes sequam, quam, consent nisim dolorerat ing

Michel Fouchault,  
Président



Petite enfance :  
enjeux d'avenir



## Dominique Donghi

Chef d'atelier à l'imprimerie de Mary sous Jean Didier, avant de la diriger quelques années plus tard, au sein du groupe Québecor, le voilà de retour à la tête du groupe H2D, qu'il a créé avec Dominique Dorchain en 2007.

## L'imprimerie en quelques dates

- 1989 : Construction de l'usine de Mary-sur-Marne par Jean Didier.
- 1995 : Reprise des Imprimeries Jean Didier par le groupe Québecor. Le site de Mary-sur-Marne devient le plus important site Québecor en France.
- 2007 : Reprise de l'imprimerie par le groupe Circle Printers qui en fait le siège de Circle Printers France.
- 2011 : Redressement judiciaire du groupe Circle Printers. L'usine de Mary connaît son cinquième plan de redressement en dix ans. Cession au groupe H2D.

## « L'histoire continue... »

Lors de la construction de l'usine à Mary, le district de Lizy-sur-Ourcq avait engagé 3,5 M€ pour des aménagements primaires (voirie, eaux, assainissement...). Un pari sur l'avenir qui a largement contribué au développement des actions communautaires. Aujourd'hui, avec l'acquisition de la Pyramide, la Communauté de communes poursuit son engagement en faveur de l'économie du territoire et de ses habitants.

## H2D, une vraie ambition pour Didier Mary

Après une année difficile et de longs mois d'incertitude et d'inquiétude pour ses salariés, le site de Didier Mary a trouvé dans le groupe H2D un repreneur motivé et parfaitement au fait du métier de l'imprimerie.

### Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à vous porter repreneur de l'Imprimerie Didier Mary ?

La première raison, c'est la stratégie industrielle. Le parc en héliogravure de ce site est complémentaire de ceux de nos imprimeries dans le Nord (H2D à Hellemmes, H2D-Lys à Nieppe) et le groupe H2D peut désormais répondre à l'ensemble des demandes du marché. Ensuite nous avons été sollicités par les clients qui craignaient une fermeture. La France est sous-industrialisée en matière d'héliogravure et ne peut répondre qu'à 50% de la demande actuelle : le reste est imprimé chez nos voisins, avec des délais plus longs et un bilan carbone élevé. C'est pourquoi il faut maintenir chez nous des imprimeries comme Didier Mary. Il y a bien sûr un enjeu affectif, je connais bien cette usine... qui a tout pour durer ! Je remercie les élus locaux qui ont été très proches du dossier.

### Comment se passe la reprise d'activité ?

Elle est excellente. Les clients sont au rendez-

vous, notamment les groupes de presse Lagardère Active, Socpresse, Hommell et Prisma Presse qui nous ont soutenus. La fabrication de leurs cahiers représente les 2/3 de la production, le reste étant des imprimés pour la grande distribution. Aujourd'hui, nous fonctionnons à nouveau. Le personnel est motivé : ils apprécient de travailler pour des professionnels de l'imprimerie, en mesure d'estimer la valeur de leur labeur. Ils sont moins nombreux et doivent développer une certaine polyvalence : nous avons dû, malheureusement, nous séparer de 200 personnes. Nous ne conservons presque que des emplois productifs, surtout en héliogravure, mais également, en partie, en offset.

### Quels projets avez-vous pour ce site ?

A court terme, nous nous occupons principalement de faire gagner de l'argent à l'imprimerie ! Et j'espère être en capacité de réinvestir d'ici trois ans, avec l'acquisition d'une machine en héliogravure. Selon l'évolution économique et le besoin, il s'agira soit d'une machine de remplacement soit d'une machine additionnelle...

## « Un choix politique assumé : éviter le scénario catastrophe »

Michel Fouchault, Président de la Communauté de communes, et Pierre Eelbode, Vice-Président en charge du développement économique, reviennent sur l'acquisition de la Pyramide par le Pays de l'Ourcq et son usage futur.



Pourquoi la Communauté de communes se porte-t-elle acquéreur de la Pyramide ? La question, ces derniers mois, était au cœur des débats : « L'histoire continue, affirment Michel Fouchault et Pierre

Eelbode. L'intercommunalité a été engagée aux côtés de l'imprimerie depuis son installation à Mary en 1989. Cette année l'usine a risqué une fermeture définitive : nous avons tout mis en œuvre pour sauver cette activité et les emplois qui en découlent. »

En effet, depuis un an, les élus communautaires sont en contact permanent avec les différents acteurs : la Communauté de communes a d'abord été sollicitée pour intervenir sur le plan immobilier dans le cadre du plan de redressement de Circle Printers, qui n'a pas abouti. Lors de la mise en cession du site, le tribunal de commerce a approché la collectivité dans cette même logique car aucun candidat repreneur n'incluait la Pyramide dans son offre.

« Si nous ne nous positionnions pas en faveur d'un rachat, explique M. Fouchault, on risquait la fermeture de l'usine et 460 licenciements, sans parler du sort de toutes les entreprises

locales qui vivent grâce à l'imprimerie. Le canton pouvait-il se permettre une telle issue, dans le contexte actuel ? » P. Eelbode le souligne : « C'est pour éviter un scénario catastrophe que le Conseil communautaire lors de sa réunion du 30 septembre 2011, a fait à l'unanimité le choix de l'acquisition. La Commune de Mary-sur-Marne nous a également soutenus dans cette démarche. »

« L'essentiel était d'être réactif, ajoute M. Fouchault : nous n'avons eu qu'un mois pour mener les négociations et prendre cette décision. Nous avons finalement proposé l'acquisition de l'immeuble et de son terrain d'assiette pour un montant de 700 000 €. »

Et à présent, à quoi peut servir cet immeuble ? « Nous n'avons bien sûr pas imaginé cette situation, et il ne s'agit pas d'une "opération immobilière" pour la Communauté de communes ! » précise P. Eelbode. « Les élus ont agi dans une logique économique, et c'est dans ce sens que nous souhaitons développer ce lieu, poursuit M. Fouchault. Notre priorité est d'y implanter des activités générant de l'emploi, principalement dans le secteur tertiaire. Par exemple un centre d'appel ou, pourquoi pas, un télécentre afin d'encourager le télétravail... » Les élus seront appelés à réfléchir et à se prononcer sur ces questions dans les futurs débats communautaires.



## Assainissement collectif : travaux en cours

La Communauté de communes va démarrer d'importants travaux en matière d'assainissement collectif. Détails et calendrier.

### Jaignes et Tancrou

Les travaux programmés visent à créer une station d'épuration par biodisques ainsi que les réseaux d'assainissement pour les deux bourgs.

**Coût des travaux** → 2,146 M€ HT dont 550 K€ HT pour la construction de la station.

**Calendrier :**

- 2012 → station et 1<sup>ère</sup> tranche de réseaux (Tancrou)
- 2013-14 → 2<sup>ème</sup> tranche de réseaux (Jaignes)
- 2014-15 → 3<sup>ème</sup> tranche de réseaux (Jaignes et Tancrou).



Station d'épuration par biodisques à Boissy-la-Rivière (91)

### Crouy-sur-Ourcq

Ce programme de travaux concerne à la fois la station existante du bourg de Crouy et le hameau de Fussy (le système d'assainissement le plus approprié a été défini à partir d'un diagnostic). Sont prévues l'installation d'une station de type lits filtrants plantés de roseaux pour Fussy et l'implantation de nouveaux ouvrages aux côtés de la station du bourg (bassin d'orage notamment).

• **Coût des travaux** → 1,680 M€ HT dont 543,4 K€ HT pour Fussy

**Calendrier :**

- 2<sup>nd</sup> semestre 2012 → démarrage des travaux.

### Congis-sur-Thérouanne

La Commune dispose déjà d'une station de 3000 équivalent-habitants mais, compte tenu de ses carences de fonctionnement, et devant l'impossibilité technique de la réhabiliter, il a été décidé de créer une nouvelle station à proximité.

• **Coût des travaux** → 1,9 M€ HT

**Calendrier :**

- 2012 → réalisation des études périphériques
- 2013 → démarrage des travaux.

## Alu, Acier : on recycle !

**A ne pas oublier dans votre tri : les métaux ! Deux grandes catégories de métaux se recyclent : l'acier et l'aluminium.**

Abandonnée à l'air libre, une boîte en acier met 5 à 10 ans à disparaître. Triée dans le bac bleu, elle est recyclée à 99% ! Pièces de monnaie, canettes, casseroles... Ces produits du quotidien contiennent tous en moyenne 60% d'acier recyclé. Avec une tonne d'emballages en acier triés, on fabrique vingt caddies ou 1200 boules de pétanque, tout en économisant près de deux tonnes de minerai de fer.

Seuls 28% de l'aluminium produit en France sont recyclés, et pourtant ce matériau est recyclable à l'infini... Une opération 20 fois moins coûteuse en énergie que la fabrication d'aluminium à partir du minerai de bauxite : cette économie représente la consommation énergétique annuelle de 38 000 personnes (chiffres de 2006) ! Les emballages en aluminium collectés sont recyclés dans l'industrie automobile, notamment, mais pas seulement... Une tonne d'aluminium triée permet de fabriquer 265 vélos.

**Que trie-t-on ? :** les canettes, les boîtes de conserve, les bidons de sirop, les barquettes en aluminium non salées, et les aérosols. On ne trie pas le papier aluminium ni les capsules de café expresso, dont le format ne permet pas le recyclage !

**Rappel :** économisez l'eau ! Il est inutile de laver ces emballages avant de les mettre au bac bleu, bien les vider suffit amplement.



Ces emballages en métal se recyclent

### La réduction des déchets en scène

Lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, en novembre, 329 élèves du territoire (7 écoles) ont pu découvrir le spectacle « 9, rue de la Renaissance », par la Compagnie Ô, sur le thème des déchets. Étaient également présentés, une exposition sur les éco-gestes ainsi que des meubles en carton réalisés par des enfants des accueils de loisirs et une exposition de marionnettes de la Compagnie Ô.



Station d'épuration de type lits filtrants plantés de Roseaux à Douy-la-Ramée

## Armentières passe chez SAUR !

Depuis le 8 juillet 2011, au terme de ses contrats avec la Lyonnaise des Eaux, la Commune d'Armentières-en-Brie est désormais intégrée aux contrats de la Communauté de communes avec SAUR. Elle bénéficiera d'améliorations en termes de performance et de qualité de service, avec la réhabilitation des branchements plomb et la radio-relève. De plus ces deux nouveaux contrats entraînent d'ores-et-déjà une baisse du coût de l'eau et de l'assainissement : pour une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> (consommation moyenne d'une famille de quatre personnes), la facture d'eau potable diminue de 33% et la part correspondant à l'assainissement collectif est, quant à elle, réduite de 18,5% !

## Travaux réalisés

Été 2011 : complément à l'extension de voirie et de réseaux divers de la ZAC de Grand Champ, pour un montant de 224 900 € H.T.

# Petite enfance : enjeux d'avenir



Atelier du R.A.M.



## La Halte-Garderie monte en charge

La Halte-Garderie sera désormais ouverte le lundi matin de 9h à 12h et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h. Avec la création de deux nouvelles places, elle offrira une capacité d'accueil de 20 places.

Ce service vise à faire découvrir la vie en collectivité aux enfants de 2 mois et ½ à 4 ans, tout en donnant du temps aux parents. C'est un accueil occasionnel, toute l'année (en période scolaire), à raison de trois demi-journées maximum par semaine et par enfant.

L'extension des horaires et l'augmentation de la capacité d'accueil font suite à l'étude réalisée en 2010 concernant la petite enfance et les modes de gardes qui a révélé un vrai besoin des familles en matière de garde occasionnelle. Les parents intéressés sont invités à pré-inscrire leur enfant. Le tarif est calculé en fonction des revenus et du nombre d'enfants, selon un taux d'effort déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales.

→ Renseignements et pré-inscriptions à la Maison des Enfants au 01 60 61 57 20.

Axe majeur de la compétence sociale communautaire, mis en œuvre par le Centre Intercommunal d'Action Sociale, la politique de la « Petite enfance » s'articule autour de la coordination des acteurs locaux, l'accompagnement des familles et bien sûr... la gestion des services de la Maison des Enfants !

## Le changement s'invite à la Maison des Enfants

Elle fêtera bientôt ses 10 ans... Bien identifiée par les usagers, appréciée des enfants et... des parents, la Maison des Enfants connaît actuellement plusieurs changements pour proposer un service amélioré !

La Maison des Enfants a vu le jour au sein du Pôle de Services, à Ocquerre, en 2002. L'objectif était de réunir en un lieu l'ensemble des services de la petite enfance sur le territoire : la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.), le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.), l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, ainsi que la Halte-Garderie créée pour l'occasion. Bel enjeu, pari réussi : aujourd'hui cet espace privilégié continue d'accueillir chaque année les plus petits, les parents en quête de conseils et les Assistantes Maternelles du territoire. Elle accueille, mais elle rend également visite... Afin d'assurer un réel service de proximité, l'équipe va à la rencontre des usagers dans les communes du territoire.

De nouvelles missions se sont développées comme l'action en direction des familles. Et puis, en 2011, deux services « historiques » sont montés en charge, suite aux préconisations d'une étude sur la Petite enfance qui recommande l'ouverture de lieux d'accueil collectif sur le territoire, et l'adaptation des horaires d'ouverture aux besoins des familles. Autre préconisa-

tion : l'ouverture d'un second R.A.M..

« C'est chose faite, précise Michel Duchesne, directeur du C.I.A.S., avec l'ouverture d'un R.A.M. « itinérant » depuis la rentrée de septembre. En termes de modes de garde, la Communauté de communes a fait le choix il y a longtemps de miser sur le développement d'un réseau d'Assistantes Maternelles qui se révèle, en effet, de plus en plus dense. Mais il est vrai que le nombre d'habitants augmente et que la demande évolue. Nous poursuivons l'accompagnement des Assistantes Maternelles tout en réfléchissant sur l'évolution des modes d'accueil existants, voire la création de nouvelles structures, dont l'équipe du C.I.A.S., par son savoir-faire, peut assurer la gestion. A court terme, la Halte-Garderie a étendu ses horaires d'ouverture afin de proposer un meilleur service aux parents et accueillir plus d'enfants dès janvier 2012 ! »

Halte-Garderie et R.A.M. renforcés : la Maison des Enfants s'attache à s'adapter au mieux à la demande des familles et aux nouveaux enjeux sociaux de notre territoire.

## Le R.A.M., à l'écoute des parents et des Assistantes Maternelles

Sur la Communauté de communes, 160 Assistantes Maternelles accueillent les enfants ! Ce réseau dense et actif est animé et soutenu par les Relais Assistantes Maternelles du Pays de l'Ourcq.

Assistante Maternelle depuis 2009, Lætitia accueille trois enfants à son domicile : « Avant je travaillais en crèche. Maintenant je choisis les activités, je vois mes enfants, j'ai plus de liberté et des horaires souples ! » La mission d'une Assistante Maternelle : prendre soin des enfants à partir de trois mois à son domicile, veiller à leur sécurité et les éveiller à la vie. Travailleuse indépendante, elle est agréée par le Conseil Général de Seine-et-Marne (agrément renouvelé tous les 5 ans) et employée en direct par les parents. Dans ce contexte, les R.A.M. sont des lieux d'écoute, d'orientation et de soutien : « Ils ne sont pas obligatoires, mais c'est un réel plus pour les familles et pour les Assistantes Maternelles, souligne Estelle Mengual, responsable de ce service avec Martine Bento. Grâce à notre travail en partenariat avec le S.S.P.E. (hébergé au sein de la Maison des Enfants), nous disposons d'une liste à jour des Assistantes Maternelles du territoire et pouvons orienter les parents en quête d'un mode de garde. Nous les conseillons sur leur statut d'employeur et restons à l'écoute de chacun jusqu'à la rupture du contrat. »



Ateliers d'éveil du R.A.M. : Réalisation d'une fresque par les Assistantes Maternelles pour le spectacle de fin d'année.



Le R.A.M. apporte donc un soutien administratif, mais il assure également un rôle d'animation du réseau des Assistantes Maternelles, grâce à des ateliers d'éveil hebdomadaires à la Maison des Enfants et dans les communes. « *L'atelier, c'est notre deuxième maison, s'exclame Laurence, dans le métier depuis 8 ans. C'est une chance pour les enfants, qui se rencontrent... et cela nous fait du bien aussi !* » Véronique, qui est venue avec Bastien, 1 an, confirme : « *On échange et on se soutient quand l'une de nous rencontre une difficulté. Il est difficile de travailler seule, en indépendante : beaucoup renoncent... Nous, on a le Relais !* » Les ateliers se déroulent en matinée, selon un rituel bien établi : jeux, collation, activité manuelle... puis vient le temps des chansons !

Ce jour-là, dans la salle polyvalente de la Maison des Enfants, on prépare le spectacle de Noël du R.A.M., sur le thème de l'alimentation. « *Nous organisons un spectacle tous les ans, souligne Estelle Mengual. Cela permet de montrer aux enfants et aux parents une autre facette du métier ! C'est un temps fort de l'année, l'occasion de travailler toutes ensemble sur un projet commun.* » Un lien d'autant plus utile qu'il y a de plus en plus d'Assistants Maternelles sur le territoire... Si bien qu'un second R.A.M. a été créé en septembre, animé par Martine Bento : « *Cela permet d'assurer un meilleur suivi de chaque usager !* ». Une évolution bienvenue, qui promet un bel avenir au réseau d'Assistants Maternelles du Pays de l'Ourcq !



Animations itinérantes pour les familles : l'atelier à la Maison des Enfants

## La famille au cœur du projet

**Point Information Famille, Animations itinérantes, Prêt de jeux et livres : trois actions tournées vers les familles du territoire, qui inscrivent la Maison des Enfants dans une démarche approfondie de soutien à la parentalité.**

C'est à Mary-sur-Marne qu'a lieu, ce matin, l'animation itinérante pour les familles. Les habituées sont présentes : Monia, maman de 4 enfants, est venue avec sa petite dernière, Mia. « *L'atelier me permet de passer du temps de qualité avec ma fille, explique-t-elle. A la maison j'ai toujours des choses à faire... Ici, elle est contente car il y a souvent de la peinture, une activité que j'ai du mal à mettre en place chez nous !* ». Mia s'entend très bien avec la petite Nina, accompagnée par sa maman Elisabeth : « *L'intérêt des ateliers, c'est aussi de rencontrer d'autres mamans, remarque cette dernière, c'est un rendez-vous très sympa.* »

« *C'est à la fois un temps de conseil pour les mamans et un temps d'éveil pour les enfants, confirme Angéline Chappuis, référente famille et animatrice des ateliers. Avec les mamans nous discutons maternité, éducation, tandis que les enfants apprennent en douceur la collectivité. Beaucoup de mamans sont en congé parental du fait des horaires en journée. Les autres travaillent à mi-temps, ou en horaires décalés : il y a très peu de femmes au foyer. Et puis on voit aussi des papas, parfois... ainsi que des grand-parents !* »

L'activité d'aujourd'hui, c'est le collage de tissus. Les enfants, aidés des mamans, réalisent des costumes pour les marionnettes du spectacle de Noël, animé par les mamans ! Le spectacle portera sur le thème du sommeil : un casse-tête pour certains parents ! « *L'aide à la parentalité consiste en un accompagnement des parents... dans l'apprentissage de leur rôle de parent* », explique Angéline. Au Pays de l'Ourcq, cette aide se décline en plusieurs actions, gratuites et accessibles à tous les habitants du territoire. Les animations pour les familles ont lieu à la Maison des Enfants et dans les communes : « *L'objectif, c'est la proximité, rappelle l'animatrice. Nous allons à la rencontre des familles du territoire en changeant de communes chaque semestre. On apporte tout le matériel : les ateliers itiné-*

*rants ne diffèrent pas de ceux proposés à la Maison des Enfants.* »

Deuxième dispositif : Le Point Information Famille (P.I.F.) qui a lieu tous les mardis. « *C'est un temps pour les parents, explique Angéline. En partant d'un article de journal, ou d'un extrait vidéo, nous échangeons sur des sujets ayant trait à la parentalité : la jalousie des enfants, les cauchemars et la peur, les colères... Il s'agit pour les parents de sortir du cadre de la maison et de partager leurs expériences et leurs inquiétudes. Le simple fait d'en parler les aide énormément !* »

Dès le mois de janvier sera remise en place une troisième action : tous les mercredis matins, à Ocquerre, le Prêt de Jeux et Livres permettra aux enfants de moins de 6 ans et à leur accompagnant de découvrir des jeux, livres et CD, et les emprunter pour une somme modique (0,55 € à 1,05 €). L'objectif reste le même : aider les parents à passer avec leurs enfants du temps de qualité. « *C'est le rôle de la référente famille, rappelle Angéline : accompagner le lien entre les parents, et leurs enfants.* »



Animations itinérantes pour les familles : l'atelier à la Maison des Enfants

## Les partenaires de la Petite enfance

La Maison des Enfants héberge deux services de l'enfance :

- **Le Service de la Santé et de la Petite Enfance (S.S.P.E.)**

Ce service de la Maison Départementale des Solidarités de Meaux (Conseil Général) a pour mission la promotion de la santé des enfants et de la qualité des modes d'accueil. Cela implique les services suivants : planification et éducation familiale, suivi de grossesses, consultations infantiles préventives, bilans de santé en écoles maternelles, agrément et suivi des Assistantes Maternelles.

→ Infos au 01 60 61 57 25 (mercredi de 14h à 16h) ou sur boîte vocale au 01 64 36 43 03. Secrétariat du médecin P.M.I. au 01 64 36 42 97.

- **L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (Focel)**

Les mercredis et du lundi au vendredi lors des vacances scolaires, l'A.L.S.H. offre un service de qualité aux enfants de 3 à 13 ans des communes du Pays de l'Ourcq. Il propose des activités manuelles, des activités de plein air ou des sorties culturelles inscrites dans un cadre pédagogique.

→ Infos au 01 60 61 57 27 (mercredi 9h-12h / 14h-19h) ou à al.ocquerre@focel.net.

Maison des Enfants  
1, av. Louis Delahaye  
77440 Ocquerre  
Tél. : 01 60 61 57 20  
maisondesenfants@paysdelourcq.fr

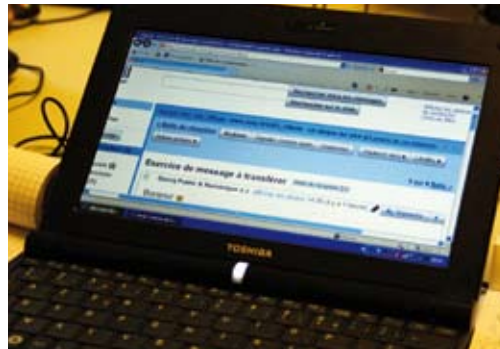
## May et Crouy : le haut-débit arrive...

Nous en parlions dans La Lettre de janvier 2011... La voilà ! Les travaux du Département de Seine-et-Marne, visant à connecter le collège de Crouy-sur-Ourcq à l'Internet très haut débit grâce à une fibre optique passant par les communes de May-en-Multien et Crouy-sur-Ourcq, ont commencé. La pose de la fibre est programmée de novembre à janvier 2012, dans la mesure où les conditions météorologiques le permettent, puis en février et mars seront installés les NRA-ZO (Nœuds de Raccordement Zone d'Ombre) afin d'améliorer considérablement la qualité du signal ADSL des lignes téléphoniques. La commercialisation d'abonnements à l'Internet haut-débit pourra être envisagée à partir du printemps 2012.

→ Pour toute question complémentaire, contactez votre Commune ou le Pays de l'Ourcq au 01 60 61 55 00.

## O.P.e.N. : en avant 2012 !

Pour la troisième année consécutive, O.P.e.N. propose des ateliers d'initiation à l'informatique et à Internet, dans les communes du Pays de l'Ourcq. Aperçu des nouveautés 2012 de ce service !



O.P.e.N. redémarre en 2012 avec un planning établi de mi-janvier à juin, à découvrir prochainement sur le blog d'O.P.e.N. [www.ourcq.net](http://www.ourcq.net). A cette occasion l'équipe proposera des créneaux d'ouverture en accès libre, à Lizy-sur-Ourcq (école Claude Monet, rue Jean Jaurès). Les animateurs se tiendront à la disposition des usagers et pourront les accompagner dans leurs projets et travaux individuels, dans un cadre moins formel que celui des ateliers !

### Le Passeport Internet et Multimédia

Avez-vous votre P.I.M. ? Le « Passeport Internet et Multimédia », désormais reconnu à l'échelle nationale, atteste que son titulaire sait se servir des outils informatiques et d'Internet... Il peut être valorisé sur un C.V. !

Pour recevoir son P.I.M., il faut notamment savoir s'approprier un équipement informatique, créer et exploiter un document numérique, utiliser les services de l'Internet, communiquer et échanger sur l'Internet et en connaître les droits et les règles d'usage. La préparation du P.I.M. s'adresse aux débutants et est accompagnée par des animateurs formés à l'apprentissage des T.I.C.. La Communauté de communes, via son service O.P.e.N., s'inscrit dans cette démarche... Aussi, afin de pouvoir délivrer des P.I.M. aux usagers d'O.P.e.N., le Pays de l'Ourcq est labellisé « NetPublic » en 2012 ! En dehors de l'attribution du P.I.M., ce label permet également l'accès à un réseau national disposant de moyens communs en termes de ressources et de formations).

### Associations : à vos claviers !

Les ateliers O.P.e.N. poursuivent leur action envers les associations. Afin de connaître les attentes des acteurs associatifs du territoire en matière d'usage des outils informatiques et des T.I.C., un formulaire d'expression de besoin a été publié et est disponible sur le blog d'O.P.e.N... N'hésitez pas à le remplir, et à parcourir les pages du blog !

Plus d'information auprès du service O.P.e.N. au 01 60 61 55 00 - [open@paysdelourcq.fr](mailto:open@paysdelourcq.fr).

# Associations

## En pratique



Le dossier de demande de subvention à remplir peut être téléchargé en ligne sur le site Internet

[www.paysdelourcq.fr](http://www.paysdelourcq.fr).

Il est également disponible sur demande à l'accueil du siège communautaire (Pôle de Service à Ocquerre - du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Les services de la Communauté de communes sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

## Subventions : le dossier nouveau est arrivé

Nouveau dossier, nouveau calendrier, nouveaux critères... Le Pays de l'Ourcq encadre et simplifie la procédure d'attribution de ses subventions aux associations.

Forum des associations, formations aux bénévoles, mise à disposition de matériel, subventions... La Communauté de communes soutient depuis de longues années le tissu associatif local, garant du dynamisme du territoire et vecteur de lien social entre les habitants. Un travail sur la procédure d'attribution des subventions a été entamé en 2009 et affiné depuis au fil des débats concernant l'octroi de ces aides.

En conséquence, plusieurs changements sont à noter en cette fin d'année 2011 : en premier lieu, le calendrier. Désormais, les associations effectueront leur demande de subvention ou de matériel à dates fixes : avril, pour un projet se déroulant de septembre à décembre de la même année, juin, pour un projet se déroulant de janvier à avril de l'année suivante et novembre, pour un projet se déroulant de mai à août.

Par ailleurs le dossier de demande de subvention a été simplifié : il s'agit d'un dossier

unique pour toutes les demandes. Trois seuils d'aide ont été fixés : 30% maximum du budget prévisionnel pour une subvention simple, 50 % maximum du budget prévisionnel (hors charges de structure) pour une subvention inscrite dans une convention pluriannuelle, avec une prise en charge additionnelle de 15 % maximum au titre des charges de structure. Les associations de moins d'un an d'existence pourront être accompagnées par une subvention de lancement (10% maximum du budget prévisionnel).

Enfin, les critères d'attribution ont changé ! Les élus ont retenu les critères suivants : éligibilité, vie associative, moyens mis en œuvre, qualité du projet ou de l'association, intérêt communautaire, cadre légal, comparatif année n-1 / année n. L'objectif de ce travail est d'améliorer l'aide aux associations proposant un projet original, de qualité et qui s'ouvre à plusieurs communes du territoire.



## Le sport à l'école : contrat rempli !

Depuis la rentrée 2011, la Communauté de communes a repris l'action « Sport à l'École », auparavant déléguée à l'Office Intercommunal des Sports. Récit de la première rencontre interclasse de l'année scolaire !

Les cris d'encouragement résonnent au stade de Congis-sur-Thérouanne, en cette veille de vacances de la Toussaint ! La course d'endurance inter-écoles, qui clôturera le premier cycle de l'année, réunit 41 classes et 160 enfants, sur trois jours. L'épreuve consiste à courir 2 km. L'objectif : « remplir son contrat » ! Pour faire gagner des points à sa classe, chaque élève doit respecter son temps, déterminé lors des séances d'E.P.S. hebdomadaires, en fonction de son rythme de course. « Cela permet de valoriser tous les enfants, rapides ou non, précise Cédric, animateur sportif. Certains font le tour en 8 minutes, d'autres en 20 minutes : la performance individuelle est au service du résultat collectif. » Malek, de Lizy-sur-Ourcq, a fait partie des premiers à courir ce matin : « J'ai validé mon contrat. Maintenant, on attend de savoir qui a gagné ! »

A l'issue des courses, Patrick, animateur sportif, fait part aux élèves du podium de la matinée : les CM2 de May-en-Multien sont arrivés en premier devant les CE2-CM1 de Mary-sur-Marne et les CM1 de Claude Monet à Lizy-sur-Ourcq. Après les applaudissements, c'est le départ. Un élève demande à Patrick : « On fait

quoi, à la rentrée ? » « Du basket ! ».

Dans l'attente d'un troisième « co-équipier », les deux animateurs se partagent les écoles du territoire : 24 classes au sein de 7 écoles pour Patrick et 21 classes au sein de 13 écoles pour Cédric, du CP au CM2. « L'E.P.S. représente une heure de cours par semaine explique M<sup>lle</sup> Hatrait, enseignante à l'école Claude Monet. Les élèves sont plutôt motivés. Ils apprécient particulièrement les échauffements qui consistent en une série de petits jeux. »

Les sports sont choisis avec chaque école, en fonction des équipements disponibles et du souhait des enseignants. « Nous proposons toujours une rencontre ou bien une activité de fin de cycle. C'est un bel objectif pour les enfants ! Les enseignants et les parents apprécient car ce sont des événements de proximité, l'ambiance y est assez familiale. » Et puis la rencontre, c'est l'occasion de s'ouvrir aux autres : « J'ai déménagé à Lizy-sur-Ourcq cette année et j'ai changé d'école, explique Justine. Grâce à la rencontre, je retrouve mes anciens camarades de classe ! » Au programme cette année : endurance en octobre, lutte et jeux d'opposition en février, sports collectifs en mai et duathlon en juin.



Un dernier effort avant l'arrivée !



Cédric Delsaut et Patrick Niort, animateurs sportifs

# Culture

## Le spectacle continue...

Regard sur la programmation culturelle à venir... Une fin de saison pour tous les goûts, à saisir et à apprécier en famille.



« Un air de rien » © V. Bureau

Du théâtre aux marionnettes, en passant par la danse, sans oublier un bel hommage à Georges Brassens, la saison culturelle 2011-2012 de la Communauté de communes a débuté en fanfare. Elle se poursuit le samedi 21 janvier (à 18h, salle des fêtes d'Étrepilly) avec le spectacle « Un Air de Rien » au cours duquel la compagnie Manie réinvente le cirque... Les chapeaux volent, les balles dessinent des arabesques et l'Air de rien prend un malin plaisir à repousser les limites de l'adulte raisonnable, pour se jouer publiquement de la gravité par la grâce de l'équilibre et de l'objet volant. Un moment convivial à apprécier en famille.

La deuxième partie de saison entrera ensuite en scène dès février, avec au programme un ciné-concert exceptionnel, de la musique du monde, un spectacle pour enfants, du théâtre de rue et un cycle sur la Commedia dell'Arte : au printemps, Arlequin, Pantalon et Colombine s'inviteront au Pays de l'Ourcq ! A nous d'en profiter... Vous pouvez retrouver tout le programme sur [www.paysdelourcq.fr](http://www.paysdelourcq.fr).

Renseignements et réservations auprès du service Culture au 01 60 61 55 00 ou par courriel : [culture@paysdelourcq.fr](mailto:culture@paysdelourcq.fr).

## Scènes rurales

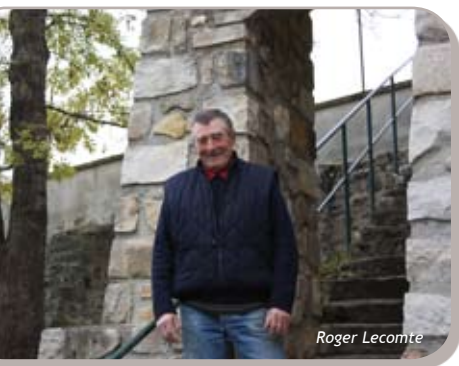


Au programme début 2012, deux pièces de théâtre entre rire et larmes...

• **Vendredi 27 janvier, 20h45 à Crouy-sur-Ourcq**  
« Les Méfaits du Mariage » (Compagnie Premier Acte)  
Ce petit régal de théâtre évoque les aléas du couple à toutes les étapes de la vie et donne à savourer toute la langue de Tchekhov.

• **Samedi 31 mars, 20h45 à Marcilly**  
« En ce Temps-là, l'Amour... » (Compagnie Les Cris Blancs)  
Dans le train qui les emmène vers les sinistres camps allemands, un père tente de transmettre à son fils l'essentiel de ce qui aurait pu faire de lui un homme... Toute la saveur d'une vie qui s'estompe déjà.

→ Renseignements et réservations auprès d'Act'art au 01 64 83 03 30. [www.actart77.fr](http://www.actart77.fr)



Roger Lecomte

## Germigny-sous-Coulombs, tout en hauteur

**C'est un village en relief que visite aujourd'hui La Lettre du Pays de l'Ourcq... à la découverte de Germigny-sous-Coulombs, en compagnie de M. le Maire, Roger Lecomte.**

Bâti sur un coteau, le village de Germigny-sous-Coulombs offre, sur notre territoire de plaines, un dépaysement inattendu... Ainsi naturellement protégé, le site est occupé depuis l'antiquité : aux pieds de l'église, sur un terrain aujourd'hui engazonné, ont été retrouvés les vestiges d'un cimetière gallo-romain ! « C'est une partie de notre histoire ! », indique le Maire, Roger Lecomte, très attaché au patrimoine de son village. Il évoque les importants travaux effectués au fil des ans, pour restaurer l'intérieur et l'extérieur de l'église et consolider les fortifications qui la soutiennent. Il n'oublie pas le petit patrimoine, également bien conservé : ici un beau porche en pierre sculptée, là le lavoir et sa fontaine dont l'eau, ferrugineuse, était réputée guérir les maux de ventre. Fontaine qui a fait l'objet de pèlerinages jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle à la fête de la Vierge, patronne du pays. Aujourd'hui encore la fête du village a lieu chaque année à la fin du mois d'août avec une brocante, des manèges... « C'est l'association *Germigny Culture Loisirs* qui l'organise chaque année et anime la vie du village », ajoute M. le Maire.

Né à Germigny, Roger Lecomte s'y est marié et y a toujours vécu. Il est intarissable d'anecdotes et de hauts faits sur l'histoire de son village. En 1977, après avoir construit sa maison, il entre au Conseil Municipal : « J'avais du temps, explique-t-il, et je souhaitais m'investir dans la Commune. Ce fut passionnant de travailler avec Marcel Musnier toutes ces années. Il a été notre Maire de 1953 à 2008 : l'un des plus anciens de France ! J'étais premier adjoint, je lui ai succédé naturellement lorsqu'il s'est retiré. »

C'est au cours de ces années, en 1982, que la Commune de Germigny accueille le stoc-

kage de gaz souterrain en aquifère de Storingy, devenu l'une des plus grandes réserves européennes de gaz naturel. Le site emploie aujourd'hui 30 personnes et joue un rôle majeur dans l'alimentation de la région parisienne. « Il y a une capacité de 2,2 milliards de m<sup>3</sup> de gaz, qui provient des Pays Bas, de Russie ou d'Algérie », précise le Maire.

En 2012, l'équipe municipale envisage la mise en place d'un nouveau Contrat rural comprenant les projets suivants : restauration du clocher de l'église, construction d'une aire de jeux pour les enfants, rénovation d'une ancienne maison, mais aussi la mise aux normes des équipements, notamment l'école, en termes d'accessibilité aux handicapés et création d'une réserve d'eau de 120 m<sup>3</sup> à la demande du S.D.I.S., afin d'améliorer la sécurité incendie ! A ces projets d'investissement, s'ajoutent le fonctionnement quotidien de la Commune et les manifestations qui rythment l'année : « Après la cérémonie du 11 novembre, nous organisons bientôt le repas annuel des Anciens - dont je fais partie, remarque-t-il en souriant. Et puis il y a également le Noël des enfants et la fête de la remise des prix à l'école... »

Et les enfants, il y en a près d'une cinquantaine à Germigny ! Une association leur est même dédiée : « *Les petites mains de Germigny-sous-Coulombs* » accueille ceux qui le souhaitent tous les mercredis matins (vacances comprises), au cours d'ateliers manuels animés par Mme Livemont, assistante maternelle, et plusieurs autres mamans. Une initiative soutenue par la Commune : Roger Lecomte est enchanté de voir les habitantes ainsi engagées dans la vie du village. « Rapprocher les gens, c'est aussi ça le rôle d'un maire. », soulignera-t-il. Un beau programme pour la Commune !

Mairie - Place de l'Eglise - 77840 Germigny-sous-Coulombs  
Tél. : 01 64 35 67 57 - Fax : 01 64 35 62 47 - [mairie.germigny-sous-coulombs@laposte.net](mailto:mairie.germigny-sous-coulombs@laposte.net)



La commune de Germigny-sous-Coulombs

## Restons connectés !

La Lettre est distribuée dans toutes les boîtes aux Lettres du Pays de l'Ourcq. Si l'un de vos proches ou de vos voisins ne la reçoit pas, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous remédions au problème !

### Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

2 avenue Louis Delahaye - 77440 Ocquerre  
Tél. 01 60 61 55 00 - Fax : 01 60 61 55 08  
Courriel : [ccpo@paysdelourcq.fr](mailto:ccpo@paysdelourcq.fr) Site : [www.paysdelourcq.fr](http://www.paysdelourcq.fr)

Président : Michel Fouchault

Direction de publication : Pascale Courtier

Rédaction : Alice Lafforgue

Conception / Photos : Ludovic Boucard / CCPO

Impression : sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales, tirage à 8 000 exemplaires.

N°ISSN : 1621-9732



## Un pôle d'emploi majeur retardé aux Effeneaux



Avec la société Prologis, le Syndicat Mixte prépare la création,

sur les communes de Dhuisy, Chamigny et Sainte-Aulde, d'une zone économique d'importance afin d'accueillir des activités variées et plusieurs centaines d'emplois.

Pour rappel, huit recours contre ce projet ont été déposés par l'Association pour la Sauvegarde de l'Environnement du Pays Fertois. Le Tribunal Administratif a systématiquement rejeté ces recours, mais au cours de l'été 2011, il a également annulé les trois permis de construire accordés à Prologis en 2008, estimant que la sécurité incendie n'y était pas suffisamment prise en compte.

Pourtant, lors de l'instruction des permis de construire, les services du S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) avaient donné un avis favorable avec des remarques non conditionnelles. Le projet avait par ailleurs reçu toutes les autorisations nécessaires à la construction du site, qui devait accueillir des activités économiques pouvant générer près de 800 emplois. En annulant les permis de construire, le Tribunal a donc désavoué le S.D.I.S. de Seine-et-Marne et mis un coup d'arrêt au projet.

La société Prologis et les communes de Dhuisy et Sainte-Aulde ont décidé de faire appel du jugement du Tribunal Administratif de Melun, mais cette procédure sera longue. Parallèlement, les partenaires du projet étudient le dépôt de nouveaux permis de construire.

→ Infos au 01 60 61 55 00, [marne-ourcq@paysdelourcq.fr](mailto:marne-ourcq@paysdelourcq.fr)